



## Comment ai-je dépensé mes frais de mandat au deuxième trimestre 2019 ?

De avril à juin 2019, j'ai dépensé 12 687€ soit 4 229€ par mois (ce qui représente 79% de l'avance de frais de mandat trimestrielle).

Tous mes frais sont justifiés dès le 1er € (je n'utilise pas la tolérance de 150 € non justifiés par semaine) et contrôlés par un expert-comptable. Pour ce trimestre, aucune facture n'est manquante.

La répartition des frais par grands postes de dépenses est la suivante :

Les frais liés à la permanence parlementaire (location des lieux, fonctionnement lié) représentent un budget mensuel de 1 108€. Ils sont en forte baisse par rapport au trimestre précédent (qui comprenait les frais liés à l'installation dans une nouvelle permanence).

Les frais de déplacements sont en hausse ce trimestre, en raison des déplacements plus nombreux de mes collaborateurs entre Angers et Paris au deuxième trimestre.

Les frais dits d'hébergement et de repas sont stables à 704€/mois. Cela inclut une partie des dépenses engagées pour mon hébergement à Paris, les déjeuners de travail au restaurant de l'Assemblée Nationale ou se déroulant à l'extérieur.

Les frais de communication et documentation s'élèvent à 112€/mois pour le deuxième trimestre.

Les frais de représentation et de réception, déjeuners ou dîners où j'invite des partenaires et acteurs de terrain ou de la société civile, sont en hausse à 1366€/mois). Cette hausse s'explique en particulier par des frais exceptionnels (participation à un séminaire payant, repas de travail avec une vingtaine de relais bénévoles, prise en charge à 100% de trois petits-déjeuners de travail réunissant à chaque fois une quarantaine de personnes du collectif Accélérons).

Les dépenses de personnel sont en hausse ce trimestre pour atteindre 192€ par mois. Cela s'explique par les gratifications des stagiaires et étudiantes ayant participé à la rédaction des synthèses du Grand Débat.



Utilisation de l'avance de frais de mandat : Avril 2019 - Juin 2019

